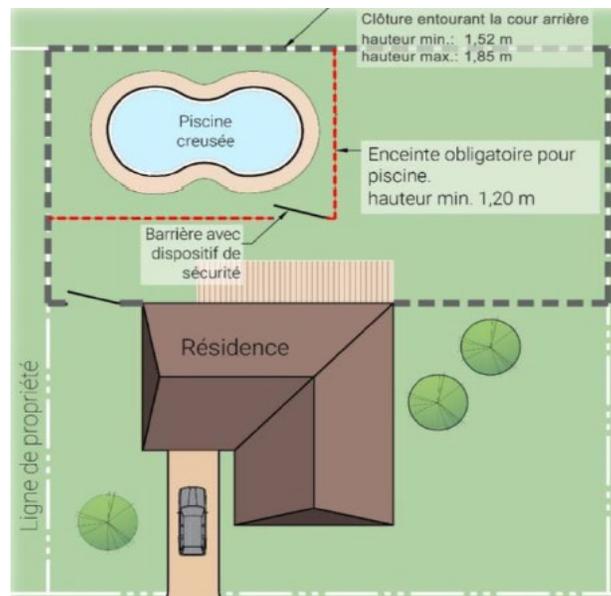


INFORMATION – AVANT L’INSTALLATION

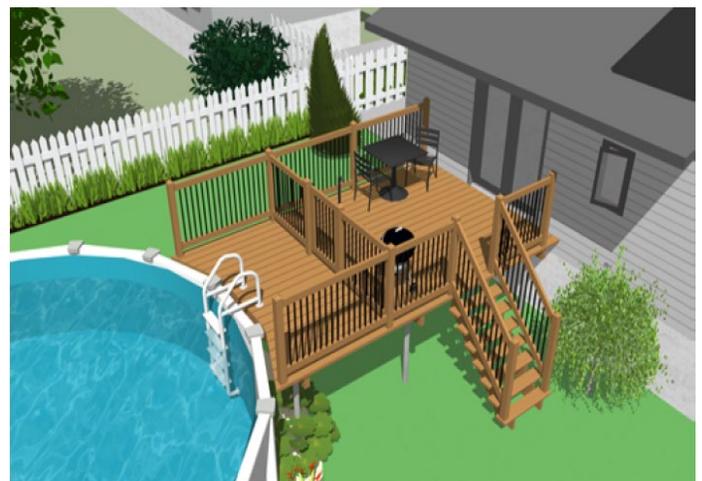
Exemples visuels - Dispositifs de sécurité empêchant l’accès à la piscine

Veillez noter que les exemples visuels ci-dessous sont fournis à titre indicatif seulement. Des mesures de sécurité supplémentaires pour restreindre l’accès à la piscine peuvent être requises en fonction de la configuration de votre propriété. D’autres options d’installation peuvent être autorisées après analyse et approbation du service de l’urbanisme. Il incombe au propriétaire de s’assurer que tous les dispositifs de sécurité sont conformes aux règlements en vigueur.

CLÔTURE entourant la piscine (la barrière de sécurité doit être munie d’un dispositif de sécurité passif à fermeture et verrouillage automatiques)



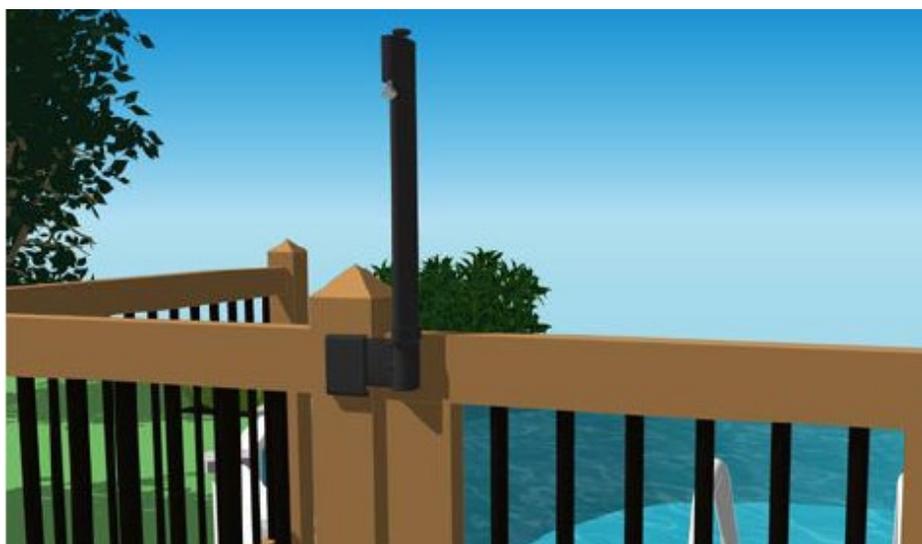
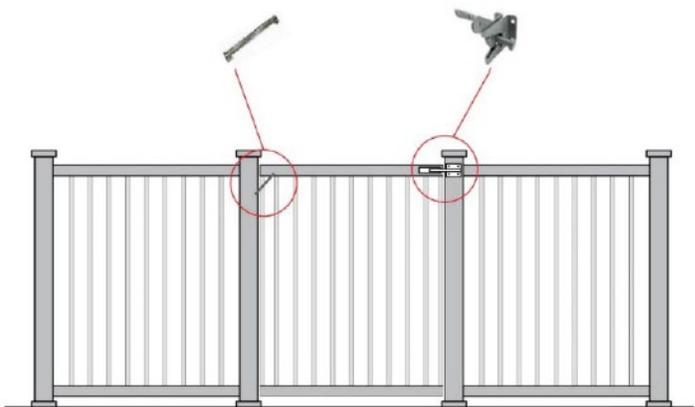
CLÔTURE empêchant l’accès à la piscine depuis la maison (la barrière de sécurité doit être munie d’un dispositif de sécurité passif à fermeture et verrouillage automatiques)



PORTE-PATIO / PORTE DE SERVICE DU GARAGE à fermeture et verrouillage automatiques



DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PASSIF à installer sur une porte ou barrière existante (porte-patio, porte de service de garage ou barrière de sécurité d'une clôture)



Dispositif installé du côté extérieur de l'enceinte, à une hauteur de 1,52 m par rapport au sol

ÉCHELLE munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement



Différents modèles de LIMITEURS D'OUVERTURE DE FENÊTRES empêchant les enfants d'accéder à la piscine sans surveillance

